



COMPTE-RENDU

du CTL du 7 avril 2022

Participait à ce CTL pour FO-DGFIP 79 : Olivier GARNIER

La séance s'est ouverte par la lecture de déclarations liminaires (cf la déclaration liminaire de FO-DGFIP 79 en fin de compte-rendu).

Le Président du CTL, par ailleurs président du CHS-CT, a commencé par répondre aux liminaires de deux OS relatives au CHS-CT qui s'est tenu le 4 avril, et qui n'a pas répondu à leurs attentes (c'est le moins que l'on puisse dire!).

Il a ensuite répondu aux liminaires concernant le point principal à l'ordre du jour, à savoir le Fonds pour l'Amélioration du Cadre de Vie au Travail, en indiquant qu'un premier CTL s'était tenu, qui l'avait évoqué, le 16 décembre 2021 *[il s'agissait d'un point "pour information", au même titre que le budget participatif ou le DUERP et le PAP qui en découlait, qui présentait le fonds, ses modalités et sa méthode ; pour débattue qu'elle ait été, ce n'était qu'une présentation et pas un commencement de concertation, encore moins de "dialogue"]*, qu'une réunion informelle s'était tenue avec les secrétaires départementaux des OS *[prévue initialement le 3 mars 2022, elle s'est finalement tenue le 8 mars, et avait à son ordre du jour : la situation sanitaire, la taxe d'aménagement, le fonds d'amélioration du cadre de vie, et des questions diverses ; sur le sujet, les SD ont reçu la liste des projets, sans chiffrage ; toujours pas de "dialogue"]*, que des communications sur le site Ulysse 79 ont été faites *[en particulier après les demandes des OS, dont FO-DGFIP 79 lors du CTL du 16/12/2021]*, et que des messages ont été envoyés aux chefs de services, charge à eux de les relayer ; il estime donc qu'il y a bien eu dialogue, la Direction étant à la disposition des OS pour échanger si elles l'avaient souhaité...

Quand on songe aux différents moyens utilisés par la Direction pendant la crise sanitaire pour servir au "dialogue social" (audio-conférences, visio-conférences, mix des deux...), accuser les OS de ne pas avoir souhaité dialoguer, alors même que la

Direction n'a pas cru bon de devoir organiser ni GT ni réunion dédiés, sous quelque forme que ce soit, confine à la mauvaise foi la plus absolue!... Plus encore, à "du mépris, pour les agents, et pour leurs représentants élus", comme dénoncé dans la déclaration liminaire lue par le représentant de FO-DGFIP 79.

En voilà une preuve de plus, s'il en fallait!

C'est donc en moins de trois heures qu'ont eu lieu la présentation des projets, leur discussion, la prise en compte de propositions supplémentaires par les OS et enfin le vote par ces mêmes OS, vote impératif sous peine de restituer le budget non utilisé à la DG, pour servir à d'autres Directions... Au grand soulagement, manifestement, de la Direction qui semblait craindre un boycott ou une obstruction de la part des OS...?

Bref, tout le "dialogue social" que la Direction s'était refusée à mettre en place au cours des trois ou quatre mois précédents expédié en moins de trois heures, dans l'urgence, du mieux possible, sans recul, un peu, disons-le, "le couteau sous la gorge"!

Au final, le Fonds pour l'Amélioration du Cadre de Vie au Travail financera les projets suivants (non amendables, même pour s'adapter aux conditions locales, la suite semble vouloir le démontrer) :

- création d'espaces de détente dans tous les CFP du département : chacun de ces espaces sera doté d'une machine à café, de boîte(s) à livres, de plante(s) verte(s) et de cadre(s) - Budget estimé : 33 100€ ;
- relamping (ce qui signifie "changement des ampoules" en français, soit remplacement des néons par des LED) de la Trésorerie Hospitalière - Budget estimé : 7 000€ ;
- tables pliantes pour le SGC de Melle - Budget estimé : 1 000€ ;
- sapins de Noël pour tous les CFP à raison de 2 sapins par site - Budget estimé : 1 400€ ;
- fontaine à eau raccordée sur le réseau d'eau - Budget estimé : 2 600€ ;
- achat d'un diable de manutention - Budget estimé : 300€ ;
- tables de pique-nique pour les sites de Parthenay & Bressuire - Budget estimé : 1 400€ ;
- abri à vélo sur le site de Thouars - Budget estimé : 2 000€ ;
- nettoyage des sanitaires de plusieurs services par un prestataire extérieur - Budget estimé : 4 000€ ;
- végétalisation du site de la DDFIP79 Côté Boule D'or - Budget estimé : 1 000€.